

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 825 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française aux agents et adjoints du service de l'intendance.

n° 825

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 novembre 1941

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro
30 novembre 1941

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1941 portant création de la médaille dite « du Mérite de l'Afrique-Noire française »,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux agents et adjoints du Service de l'intendance dont les noms suivent : M. Carrère (Yves), adjoint de 4e classe; M. Confiant (Jean), agent principal de 1re classe.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.